



*L'environnement
que je choisis...*

FRONTENAC

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE FRONTENAC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Jean-Sébastien Roy, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité,

QUE :

Le rapport financier de la Municipalité de Frontenac et le rapport du vérificateur pour l'année 2024 seront déposés au conseil de la Municipalité de Frontenac lors de la séance ajournée qui sera tenue le **9 juin 2025 à 19h00**.

DONNÉ au 2430 rue St-Jean, Frontenac, ce quatrième jour du mois juin de l'an deux mille vingt-cinq.

Jean-Sébastien Roy,
Directeur général et
greffier-trésorier